

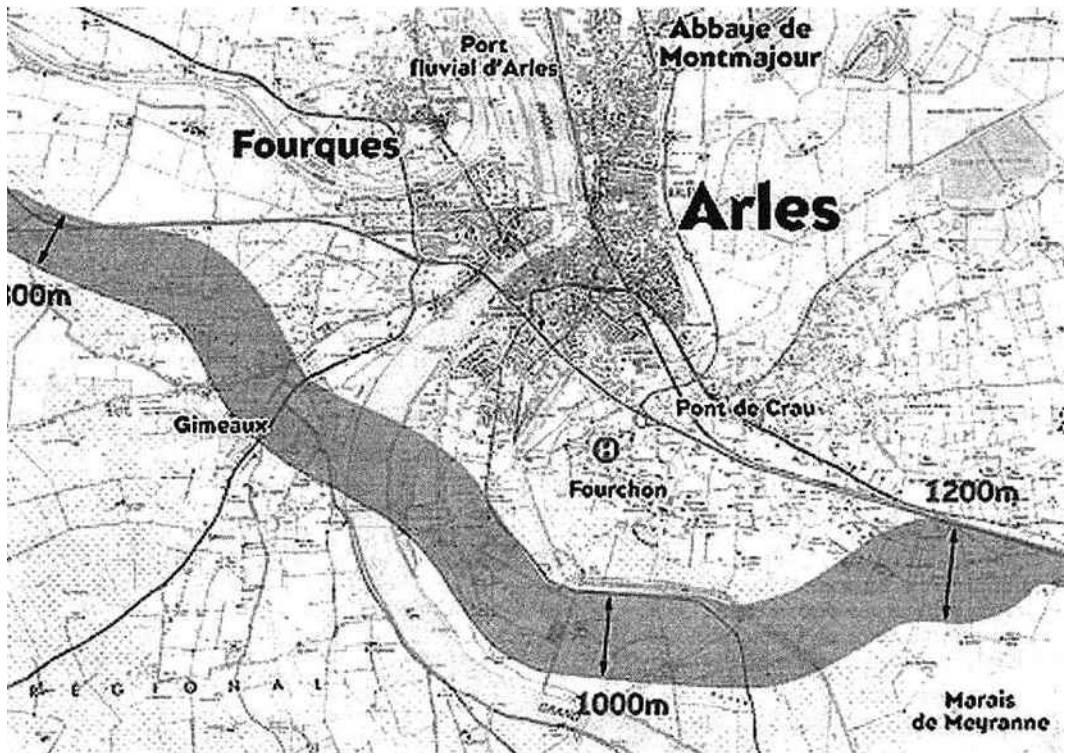
Arles

Actualité

Conseil. Grenelle de l'environnement oblige, la Ville a présenté dans le détail son projet de contournement. La RN 113, dans l'hyper centre deviendra un boulevard urbain.

Revoilà le contournement autoroutier

■ Le projet du contournement autoroutier d'Arles n'a pas fini de faire parler de lui. Après des années de concertation, un tracé finalement choisi (le schéma Sud Vigueirat), le contournement, n'a pas du plomb dans l'aile mais les élus sont obligés d'étayer au mieux le dessein. La raison : le grenelle de l'environnement est passé par là. Afin que le projet de tracé autoroutier soit définitivement validé il doit être intégré au Schéma des Infrastructures de Transports élaboré par le ministère de l'écologie. Dans un long descriptif, Jean-Luc Masson, l'adjoint en charge du dossier a détaillé les tenants et les aboutissants de ce projet engagé en 1995. A cette date, des études préliminaires ont permis de dégager différents fuseaux au Sud et au Nord de l'agglomération. En 2005, le schéma Sud Vigueirat est retenu. Ce projet est d'autant plus important qu'il fait partie des enjeux pour l'avenir de la cité, en terme d'aménagement de territoire, de développement économique. Il permettrait de requalifier la RN 113 en boulevard urbain, et la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Ville. Cet aspect est la pierre angulaire du ce plan. La RN 113 représente aujourd'hui le dernier maillon non autoroutier de l'axe international Espagne, France Italie. Mais c'est aussi la principale voie de desserte du centre ville. Les prévisions de trafic à l'horizon 2015 avoisinent les 80.000 véhicules par jour avec un taux de poids lourds élevé de 11%. Une situation qui contribue à saturer l'axe, engendrant une dégradation importante de sécurité. A cette occasion, Louis Sayn Urpar, conseiller municipal de l'opposition a ressorti de sa profession de foi le projet qu'il présentait en tant que candidat à l'élec-



Sur le dossier du contournement autoroutier la requalification de la RN113 en boulevard urbain est un élément incontournable.

tion municipale. A savoir : se réapproprier les voie de Réseau Ferré de France depuis longtemps en jachère pour les requalifier en voie routière. Les voies quoi relient jadis Arles à Port Saint et Arles à Lunel (pour celles situées dans le quartier de Trinquetaille) : « avec la création d'un troisième pont, ces voies permettraient de désengorger le centre ville et de fluidifier la circulation. ». Si les propositions s'avèrent intéressantes comme le soulignera David Grzyb en tant qu'adjoint à l'urbanisme, elles sont hors de propos puisque dans l'ave-

nir : « les transports collectifs sont privilégiés, tout comme les modes de circulations doux. Vos propositions seraient très intéressantes s'il n'y avait pas le projet du contournement. Et c'est financièrement impossible. Ces axes existants pourraient être utilisés par les piétons, les vélos et les transports collectifs, pourquoi ne pas imaginer le passage d'une micheline comme celle qui relie Arles à Fontvieille » expliquera l'adjoint. Le reste de l'opposition s'est abstenu sur ce dossier : « nous sommes d'accord avec les propositions de Louis Sayn Urpar, mais nous sommes contre le tracé

retenu » dira Cyril Juglaret. Le maire quant à lui a exposé l'importance du dossier indiquant qu'Arles « est en avance, nous serons dans les premiers à le déposer au ministère de l'Ecologie » D'autres sujets ont agrémenté le conseil municipal comme les travaux dans les logements de Griffeuille et de Salin de Giraud, mais aussi on a parlé chasse et terrain... Nous reviendront dans le week-end sur ce conseil municipal et notamment l'hommage que le maire a rendu en début de séance à Colette Laffineur décédée il y a peu. **SM**